

LES PELOUSES MARNEUSES des Prés Nicard

un programme d'actions pour les
préserver

Communes : Dambelin et Hyémondans
Surface : 15 ha
Altitude : 500 m



Le site se trouve entre La Cude et Mambouhans de part et d'autre de la route départementale D 73. Il y a possibilité de stationner au sud de la route (près du réservoir d'eau).



--- Limite communale entre
Hyémondans et Dambelin



La marne a la particularité d'être très étanche.

Les Prés Nicard constituent un véritable cœur de biodiversité au sein d'un paysage beaucoup plus monotone de prairies, cultures et forêts. Un riche et curieux mélange d'espèces originales des marais et des pelouses sèches relève le défi de vivre sur ces étonnantes pelouses marneuses.

La commune de Dambelin a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté le soin de coordonner la restauration et la gestion du site. Parmi les actions au programme, l'information des usagers pour éviter les dégradations involontaires ou encore des travaux d'ouverture et d'entretien du milieu. Ce site est classé Espace naturel sensible par le Département du Doubs.

Un peu de géologie...

Les pelouses marneuses, des milieux rares

Dans notre région, la majorité des sols reposent sur des roches calcaires, fissurées et donc perméables. Dans ce contexte, les niveaux marneux déposés il y a 160 millions d'années (à l'époque « oxfordienne »), beaucoup moins répandus, permettent la présence de milieux originaux.

La marne est en effet constituée de calcaires, mais aussi d'argiles qui améliorent ses capacités de rétention en eau, et convient ainsi à d'autres types de végétation. C'est aussi une roche meuble sensible à l'érosion, à l'origine de combles et autres microreliefs particuliers.



Cette discrète orchidée, qui fleurit au mois de juin dans les parties les plus ensoleillées du site, n'est pas facile à observer en raison de sa petite taille (10 à 20 cm en moyenne) et de sa couleur verte. L'orchis musc est très menacé dans le Doubs et protégé en Franche-Comté. Un plan d'action régional a été lancé par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté (CBNFC-ORI) pour veiller à sa sauvegarde.



Les corolles des orchidées, souvent colorées, présentent également des formes surprenantes et variées. L'ophrys mouche 10, ci-dessous, doit son nom à la forme de sa fleur, faisant penser à un insecte femelle afin d'assurer la pollinisation par les mâles.

Les pelouses sont fleuries une grande partie de l'année, ainsi vous pouvez observer diverses espèces selon les saisons :



printemps



automne



été



Une nature exceptionnelle

L'intérêt patrimonial du site des Prés Nicard réside principalement dans ses **pelouses marneuses** 1, qui abritent de nombreuses orchidées dont une belle population d'**orchis musc** 2, plante protégée à l'échelle régionale. Le site est également composé de **milieux forestiers** 3, principalement d'une pinède, plus ou moins clairsemée, également typique des sols marneux.

Les pelouses marneuses sont composées d'une véritable mosaïque de pentes sèches et de replats marécageux. Les conditions varient fortement au cours de l'année, les pelouses longtemps gorgées d'eau subissant un assèchement estival très marqué. Les **végétaux** liés aux milieux humides, comme l'**épipactis des marais** 4 ou la pédiculaire des bois, côtoient donc des espèces qui ont besoin de très peu d'eau, comme la **gentiane ciliée** 5.

29 espèces de **papillons** ont été inventoriées sur le site. Certaines sont liées aux pelouses sèches, comme l'**argus bleu céleste** 6, d'autres aux milieux boisés, comme le **grand mars changeant** 7 qui a tendance à régresser dans notre région.

Quelques **libellules** arrivent à se reproduire dans les ornières et suintements comme le rare **cordulégastre bidenté** 8 ou l'aesche bleue.

A noter également la présence du peu commun **lézard des souches** 9.



Les épinettes de pin servent de matériaux de construction pour les impressionnants dômes des fourmis rouges.



Une cigale dans le Doubs ! On peut en effet entendre le chant de la petite cigale des montagnes sur le site.

Des milieux menacés

La problématique d'enfrichement

Avec l'abandon des activités pastorales, la forêt a repris petit à petit ses droits sur le site. L'ombrage a entraîné la disparition de certaines espèces comme les orchidées. Seule une petite partie des pelouses a survécu du fait de l'entretien régulier réalisé sous la ligne électrique.

Extraction de marne et dépôts divers

Dans les années 80, un secteur des Prés Nicard à Dambelin a fait l'objet d'une extraction de marne, heureusement restée ponctuelle. Cette artificialisation a fait disparaître les pelouses au profit d'une végétation plus banale.

Le dépôt de remblais, également très dommageable, doit de même être absolument évité en dehors de l'entretien normal des dessertes forestières.



Des déchets ont anciennement été déposés sur certaines zones des pelouses et menacent la qualité de l'eau du petit ruisseau en contrebas du site. Une partie a déjà été nettoyée, d'autres opérations d'évacuation seront au programme.

Des actions pour la préservation du site

Le Conservatoire a rédigé en 2015 un plan de gestion. Elaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, ce plan détermine pour une durée de dix ans les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...) pour préserver les Prés Nicard. C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux.

Les objectifs définis pour la période 2015-2024 pour préserver les pelouses marneuses et la zone humide des Prés Nicard sont les suivants :

- 1 Maintenir, voire améliorer, la richesse écologique des habitats marnicoles prioritaires (pelouses, bas-marais, pinède), et en particulier préserver la station d'orchis musc.
- 2 Conserver, voire restaurer, les habitats de reproduction des amphibiens et odonates.
- 3 Sensibiliser et impliquer la population et les différents acteurs locaux dans la conservation du site.
- 4 Suivre l'évolution du site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en oeuvre.

Préserver les pelouses marneuses, le bas-marais et la pinède, ainsi que la station d'orchis musc

Etendre la gestion conservatoire à l'ensemble du périmètre défini

Afin de mener à bien les opérations de gestion dans la durée, il est essentiel de s'appuyer sur une **maîtrise foncière ou d'usage** des parcelles du site (achat de terrain, convention avec le propriétaire, bail, etc.).

Les premières démarches engagées par le Conservatoire ont conduit à la signature en 2012 d'une convention de gestion avec la **commune de Dambelin** portant sur plus de 6 hectares de pelouses et de boisements. Le périmètre d'étude défini dans ce plan de gestion a été élargi afin d'intégrer dans leur globalité les enjeux concernant les habitats marneux. Ce périmètre s'étend notamment sur la **commune de Hyémondans**, pour laquelle des contacts doivent être pris pour l'associer à la démarche. Des contacts seront également pris avec les propriétaires privés.

D'autre part, le site intégrant des zones soumises au régime forestier, il sera important de travailler étroitement avec l'**ONF**.

Entretien des pelouses marneuses

Les pelouses marneuses se sont principalement maintenues grâce à l'entretien régulier mené par ERDF sous l'emprise de la ligne électrique. L'objectif est de **conserver ces zones** et de regagner des surfaces de pelouses, aujourd'hui enfrichées ou en mauvais état de conservation, et de trouver un **moyen de gestion pour les conserver durablement** : idéalement avec la mise en place d'un **pâturage par un agriculteur local** (avec un cahier des charges à respecter) ou d'une activité de **fauche**. Des **travaux mécaniques de défrichage** sont également envisagés.

D'autre part, les responsables d'**ERDF**, rencontrés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion, acceptent d'adapter leurs pratiques. Une gestion différenciée sera effectuée entre les zones à végétation plutôt stable et les zones très dynamiques, où la bourdaine colonise rapidement.

Des actions sur les milieux forestiers

Deux plantations d'**épicéas** existent actuellement dans le périmètre du site : l'une est sur le territoire communal de Hyémondans et soumise au régime forestier et l'autre est sur une parcelle privée. Ces peuplements monospécifiques limitent considérablement la diversité de la faune et de la flore. Il sera proposé à l'**ONF** et aux propriétaires forestiers d'effectuer une **reconversion progressive des plantations** vers des boisements en régénération naturelle.

Il s'agira également de favoriser une **non-intervention sur certains boisements** afin de permettre le vieillissement des peuplements, de laisser du bois mort sur pied ou à terre, pour augmenter la biodiversité. Une discussion en ce sens sera donc engagée avec l'**ONF**, les communes et les propriétaires privés.

Les Prés Nicard sont classés « Espace naturel sensible » par le Département du Doubs. En lien avec les acteurs locaux, le Conseil départemental développe en effet un réseau de sites naturels, véritables vitrines de la diversité des milieux naturels du Département. Ces sites, au nombre de 43, sont aussi destinés à la sensibilisation du public.



Des discussions avec ERDF ont déjà été engagées afin de maintenir une gestion adaptée sous la ligne électrique.



Une solution pérenne et locale doit être trouvée pour entretenir les pelouses marneuses (au-delà de l'emprise de la ligne) : un pâturage extensif pourrait être privilégié.



Les arbres morts sont encore trop souvent considérés comme sans intérêt. Ils ont pourtant de nombreuses utilisations : 1/5^e de la faune forestière est tributaire du bois mort et près de 85% des champignons ! Source de nourriture, ils favorisent également la productivité de la forêt.



Plusieurs mares, aujourd'hui disparues ou fortement dégradées étaient autrefois connues sur le site. Une restauration de ces petits écosystèmes permettrait d'offrir des habitats favorables à de nombreuses espèces, dont les amphibiens.

Sensibiliser et impliquer la population locale

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation de sites naturels.

- Ainsi, des **réunions d'information** à destination des élus et des acteurs locaux mais aussi des habitants de la commune sont organisées.
- Un **panneau d'information** a été mis en place en 2015 sur le site.
- Deux **chantiers nature** avec des bénévoles et des habitants ont été réalisés en 2011 et 2015 pour débroussailler les pelouses.
- Une **balade nature contée** avec une trentaine de participants a également été organisée par le Conservatoire en juin 2015.

D'autres **animations** pourront avoir lieu ces prochaines années, en prenant bien sûr en compte la **fragilité du site** et sa sensibilité au piétinement.

Etant donné le fort **intérêt pédagogique** du site, des animations ponctuelles ou des projets pédagogiques sur l'année pourront être proposées aux **écoles** du secteur.



Suivre les milieux, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Des suivis de certaines espèces de flore et de faune ainsi que des suivis de l'évolution des milieux sont mis en place afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre.



Près d'une dizaine de personnes ont participé à l'ouverture d'une clairière en voie d'enfrichement lors d'un chantier nature en mars 2015.



En juin 2015, lors d'une balade contée, explications naturalistes et monde onirique se sont entremêlés pour le plus grand plaisir d'une trentaine de curieux de nature et d'histoire.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion et aux chantiers bénévoles.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Site naturel fragile, les pelouses marneuses des Prés Nicard sont le lieu de vie d'espèces de faune et de flore très rares, dont certaines sont en danger et protégées par la loi : s'abstenir de tout prélèvement.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles côtoyant le site, ou sur le site et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !
- Si vous êtes enseignant et que vous souhaitez mener un projet pédagogique autour de ce site, contactez-nous !

Contact :

Magali Crouvezier • Chargée d'études
magali.crouvezier@cen-franche-comte.org
Tél. 03 81 53 04 20

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franche-comte.org •  



La **conservatrice bénévole** de ce site, Mireille Joseph, représente le Conservatoire d'espaces naturels et assure ainsi un véritable relais au niveau local.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis vingt-cinq ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 29 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 900 salariés et plus de 11 000 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 3 000 sites couvrant 154 000 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franche-comte.org



Les actions sont réalisées sur ce site avec le soutien financier de :



région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



En partenariat avec :

La commune de
Dambelin